MLG Association pour une Maison de la littérature à Genève (MLG)

Procès-verbal de l'Assemblée générale du lundi 27 mai 2013 à l'Espace Rousseau,
(40 Grand-Rue, Genève), à 18h30.

Présents :
Membres du comité : Sylviane Dupuis (présidente), Eric Eigenmann (vice-président), Sandrine Fabbri, Catherine Fuchs (secrétaire), Jean-Pierre Keller (trésorier), Mathilde Vischer (secrétaire).
Membres de l'association : Sylvie Burnand (et Vahé Godel), Berthe Juillerat, Françoise Maye, Sonja Moor, Dominik Muller, Amélie Plume, Odile Pollien, Tatiana Rédalié, Martine Ruchat, Andrienne Soutter.
Autres personnes présentes : Béatrice Cazorla (administratrice de la MLG), Cléa Rédalié, Dominique Berlie.

Excusés avec procuration (certains nous rejoignent dans la soirée) :
Membres de l'association : Michel Aberson, Marie-Jeanne Accietto, Edward Bizub, Yves Bridel, Suzanne Deriez, Francine Eglin, Sabina Engel, Daniel de Roulet, Marc Faessler, Ute Heidmann, Adrienne Hopf, Michel Jeanneret, Regina Joye, Maud Krafft, Roselyne König, Michel Layaz, Douna Loup, Maryse Mahmoudian, Janine Massard, Françoise Mamie, Françoise Maye, Denise Mützenberg, Netonon Noël Ndjekery, Anne Noschis, Mylène Pétremand, Guy Poitry, Silvia Ricci Lempen, Juan Rigoli, Thomas Sandoz, Dolly Siegrist, Linda Stroun, Patrick Suter, Sylvain Thévoz, Anne Turrettini, Jean-Bernard Vuillème, Roland Wild, Jean-Michel Wissmer.

Aurélia Cochet, Directrice *ad intérim* de la MRL, ouvre la séance par un mot de bienvenue.

Sylviane Dupuis, Présidente de la MLG et membre du Conseil de fondation de la MRL, adresse à son tour quelques mots d'accueil aux membres du comité et de l'association. Elle remercie très vivement Cléa Rédalié, représentante de l'Etat de Genève, et Dominique Berlie, représentant de la Ville de Genève, de leur présence et de leur indéfectible soutien durant toutes ces années où la MLG a œuvré pour qu'une maison de la littérature puisse voir le jour à Genève.

Assemblée générale 2013

1. Adoption de l'ordre du jour de l'AG 2013 et de l'AG extraordinaire

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Adoption du PV de de l'assemblée générale annuelle du 12 mars 2012

Le PV est adopté à l'unanimité, avec remerciements à sa rédactrice.

3. Rapport d'activité de la présidente (cf. annexe)

Le rapport d'activité est lu par la présidente et accepté à l'unanimité, avec les remerciements de l'assemblée. La présidente y explique également les modalités de la dissolution de la MLG, objet de l'Assemblée extraordinaire. Elle demande un moment de silence pour deux membres ayant beaucoup œuvré pour la MLG décédés en 2012, Antoine Raybaud et Gilles-Souleymane Laubert.

4. Comptes 2012, rapport du vérificateur des comptes et bouclement des comptes

Béatrice Cazorla explique que la MLG dispose d'une réserve d'environ CHF 10'000. Sur ces CHF 10'000, environ 4'000 sont prévus pour rémunérer Ambroise Barras, administrateur du site (afin de transférer les archives du site de la MLG sur le site MRL et de proposer un réaménagement de ce dernier), environ CHF 3'000 pour une soirée en principe reportée en 2013 (soirée Babel), et environ CHF 1'500 pour les frais de la lecture et du buffet qui suivront cette AG. Il est proposé que le reste soit transféré à la MRL (objet du second vote de l'Assemblée extraordinaire).
BC lit le rapport du vérificateur des comptes, M. Jacques Nierlé. Les comptes sont considérés comme conformes par le vérificateur et acceptés par toutes les personnes présentes.

5. Site MLG

La présidente remercie Antoine Barras (absent), de l'important travail qu'il a effectué pour la MLG en mettant en place et en gérant son site internet. Le site de la MLG est désormais un site d'archives, qui renvoie au site de la MRL.

6. MRL : état des lieux et perspectives

Se reporter pour ce point au Rapport d'activité 2012.

7. Divers

La présidente demande aux personnes présentes si l'une d'entre elles souhaite poser une question sur ce qui a été dit ou sur l'Assemblée extraordinaire qui suit.
Eric Eigenmann dit qu'il peut sembler étonnant aux membres de dissoudre la MLG à présent, étant donné que la maison du 40 Grand-Rue n'est pas encore rénovée, mais que le but de l'association – ouvrir une maison de la littérature à Genève - est atteint. En complément aux explications données dans le rapport d'activité, Sylviane Dupuis précise qu'il était nécessaire, aux yeux des principaux soutiens, la Ville et le Canton, qu'il n'y ait plus qu'une seule comptabilité et un seul répondant pour la MRL. Elle ajoute que toute la maison, dont l'Etat est propriétaire, devrait à terme être mise à disposition de la MRL. A la suite d'une question d'Andrienne Soutter, elle précise encore que la maison est bien destinée par l'Etat (qui en reste propriétaire) à la MRL. Tatiana Rédalié demande quelles garanties de soutien il existe pour l'avenir. Sylviane Dupuis explique que le soutien de l'Etat et de la Ville sont acquis et que la reconnaissance désormais nationale de la MRL est très encourageante. Elle précise qu'une collaboration existe avec les maisons de littérature de Bâle, Zurich, Bruxelles et Paris, qui vont devenir de véritables partenaires. Eric Eigenmann précise que la politique de l'Etat en faveur du livre est plus fortement marquée depuis quelques années, notamment en raison du « oui » romand (et du « non » national) au prix unique du livre, ajoute Sylviane Dupuis. Andrienne Soutter demande s'il existera la possibilité d'adhérer à la MRL et de soutenir la maison. Sylviane Dupuis explique que des bulletins de souscription seront distribués et envoyés sur un plan national (une souscription par Internet est aussi prévue), et que le fichier des membres de la MLG est désormais intégré au fichier MRL ce qui permettra de tenir les ex-membres MLG au courant des projets et réalisations de la MLR. Il s'agira de miser sur la double identité de la maison, maison *de Rousseau* et *de la littérature*, pour obtenir des financements et pour gagner l'intérêt d'un large public. Elle ajoute que les politiques genevois semblent désormais prêts à accueillir la MRL et à la soutenir, que son président est conseiller national à Berne, que la création de la MRL a été saluée par Pro Helvetia, etc. Sylviane Dupuis encourage les membres à continuer de s'intéresser à la MRL et à ne pas hésiter à communiquer remarques ou suggestions à son conseil de fondation !

Assemblée extraordinaire

1. Dissolution de la MLG : vote

La dissolution de la MLG est acceptée à l'unanimité par les 17 membres présents au moment du vote, plus 37 personnes ayant donné leur oui par procuration (soit un total de 54 personnes).

2. Don à la MRL : vote

Le don du restant des avoirs de la MLG à la MRL est accepté à l'unanimité par les 17 membres présents au moment du vote, plus 37 personnes ayant donné leur oui par procuration (soit un total de 54 personnes).

Fin de la séance à 19h45.

La double AG est suivie d'une lecture d'extraits de *Conférence aux Antipodes*, de Jean-Marc Lovay, par le comédien Jacques Probst, et d'un buffet d'adieu offert par la MLG.

PV rédigé par Mathilde Vischer,
et approuvé par Sylviane Dupuis, présidente MLG